**Corrigé type (session de rattrapage- S3) : (4 pts × 5)**

1. Le système féodal règne en Europe au Moyen Age, et plus particulièrement en France. C’est une période caractérisée par un pouvoir royal affaibli. Il repose sur l’idée d’un territoire, ou fief, accordé par un suzerain à son vassal en échange de sa protection. À l’origine de ce système se trouve l’insécurité qui règne en Europe au Moyen Âge (famines, invasions, maladies…)
2. Les caractéristiques
	* **Propriétaires terriens :**
	Les féodaux possédaient des terres (appelées fiefs) qu'ils recevaient souvent en récompense de leur fidélité ou de leurs services envers un suzerain (roi ou seigneur plus puissant).
	* **Pouvoir local :**
	Les féodaux exerçaient une autorité locale sur leurs terres, collectaient des taxes, rendaient la justice et maintenaient une armée privée pour protéger leur domaine.
	* **Relations vassaliques :**
	Ils étaient souvent liés à un suzerain par un serment de fidélité, et en échange du fief, ils s'engageaient à fournir des services militaires ou des conseils.
	* **Rôle dans la société féodale :**
	Les féodaux formaient la classe dominante, juste en dessous du roi. Ils étaient au sommet de la hiérarchie sociale et dominaient les paysans et serfs, qui travaillaient leurs terres en échange de protection.
	* **Mode de vie :**
	Les féodaux vivaient dans des châteaux fortifiés, symboles de leur pouvoir et de leur rôle protecteur dans une société souvent marquée par l'insécurité.
3. Sous le système féodal, l’organisation sociale est formée en trois classes formant une pyramide :

**Les seigneurs** commandent aux **vassaux** qui dominent eux-mêmes **les paysans**.

**Le roi est le suzerain suprême.**

1. Sous le régime féodal, l’autorité des grands seigneurs limite le pouvoir des rois et cause leur faiblesse, raison pour laquelle ils ont recouru au sacre. Il s’agit d’**une cérémonie** à utilité à la fois **religieuse, politique et idéologique.** Le sacre permet aux rois d’êtreplacés au sommet de la pyramide hiérarchique, au-dessus des autres seigneurs, en leur procurant une dimension sacrée les plaçant sous la protection de Dieu (droit divin).
2. Le Moyen Age est une période relativement longue. Toutefois, rares sont les textes ou documents qui nous soient parvenus témoignant de cette époque –hormis les fameuses « chansons de geste » qui remontent à l’époque carolingienne- notamment ceux parlant du Moyen Age central et du bas Moyen Age. Cette carence est due à plusieurs facteurs dont on peut citer :
* L’absence d’une langue nationale homogène. Le réseau linguistique qui règne à cette époque est dominé par plusieurs langues (langue d’Oc, langue d’Oïl, le latin)
* Féodalité oblige, les gens se préoccupent des moyens de subvenir à leurs besoins et d’assurer leur sécurité. Le savoir et la production intellectuelle n’étaient pas une priorité.
* Les guerres et les croisades, notamment la Guerre de Cent Ans, ont empêché tout avancement sur la scène intellectuelle
* La peste noire et les pandémies répétitives constituent également l’une des causes majeures de cette rareté, étant donné qu’elles ont décimé le tiers de la population française au XIVe siècle.